

On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MANOUX et de SARROTUS, maison joignante; et M. LAROUX, imprimeur-libraire, rue du Pont-d'Ile, continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.



On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume. Le prix de l'abonnement est de NEUF FRANCS par trimestre pour Liège, et de ONZE FRANCS, FRANCO, pour les autres villes du royaume.

Mathieu

GAZETTE DE LIEGE.

EXTERIEUR.

AFRIQUE.

Tanger, le 30 octobre. — Une corvette américaine portant 24 pièces de canon est entrée ici le 6 de ce mois. A peine le commandant était-il à terre que le consul de sa nation et lui sont montés au château pour traiter avec le pacha de l'embarquement de Valdès, Melconchini et autres révoltés de Tarifa. Le pacha n'a pas consenti aux désirs des Américains, et ceux-ci ont fait voile pour Gibraltar. (*)

ESPAGNE.

Madrid, le 4 décembre. — La santé du roi est entièrement rétablie. S. A. R. le prince Maximilien de Saxe est arrivé aujourd'hui à l'Escurial, avec la princesse Amélie sa fille.

— Le ministre des Pays-Bas, qui était parti d'ici chargé d'une mission de son gouvernement pour la cour de Lisbonne, est de retour depuis hier, il est accompagné d'un officier général anglais; on ignore les motifs du voyage de ce dernier à Madrid.

— Voici ce qu'on apprend sur le rétablissement de l'inquisition: Les évêques, inquisiteurs nés, auront chacun dans leur diocèse une junte d'ecclésiastiques connus par leur dévouement à la cause du trône; cette junte prononcera sur les délits commis contre la religion. Les formes de la procédure ne sont pas encore expliquées. Il y aura à Madrid une justice centrale d'inquisition qui devra approuver les jugemens rendus par les inquisitions provinciales pour les rendre exécutoires.

— La junte de purification des gardes-du-corps ayant fini ses travaux, les a envoyés à S. M., qui a, dit-on, effacé de sa propre main le nom de cinquante personnes, parmi lesquelles se trouve le fils d'un grand d'Espagne de première classe, et plusieurs fils de comtes et de marquis.

— Sur l'invitation de la reine, qui ne peut voir de mésintelligence entre les membres de la famille royale, l'infant D. Francisco est revenu à l'Escurial; S. M. a réussi, dit-on, dans ses efforts pour une réconciliation générale.

— Le ministre de la guerre a adressé au capitaine-général de la province de Madrid l'ordre royal dont suit la teneur: « Excellent seigneur, le surintendant-général par interim de la police ayant reçu des représentations de l'intendant de police de Cadix, relativement aux individus compromis qui se trouvent dans les différens endroits de cette province, avec des personnes suspectes et des officiers sans destination, qui choisissent le lieu de leur résidence dans les villes ou les villages les plus rapprochés de la côte (ce qui doit inspirer de la défiance): après en avoir rendu compte à S. M., elle a décidé qu'il ne serait plus permis à ces individus de résider dans des endroits aussi rapprochés du littoral, et elle ordonne qu'on mette le plus grand soin et la plus grande vigilance pour qu'aucune personne suspecte, ni aucun officier sans destination ne soient tolérés sur un point quelconque de la côte, à moins qu'ils ne soient natifs de ces endroits. »

— Le curé Mérino est parti d'ici en toute hâte, pour se mettre à la tête d'un fort détachement de troupes, et poursuivre une guérilla constitutionnelle nouvellement levée dans la Vieille-Castille.

— Il n'est bruit à Madrid que de l'expédition dirigée par les constitutionnels contre les îles Baléares; mais aujourd'hui l'on dit que c'est d'Ivica et non de Majorque qu'il se sont emparés. Plusieurs bâtimens armés que l'on croit montés par des constitutionnels, croisent dans le détroit.

ANGLETERRE.

Londres, le 10 décembre. — Les fonds consolidés ont éprouvé une légère baisse ce matin; dans les fonds étrangers, la nouvelle de la victoire de Bolivar au Pérou a fait monter les effets mexicains à 67 1/2, et ceux de la Colombie à 85 3/5; mais il y a eu ensuite une légère réaction.

Il y a deux partis à la bourse: le parti de la hausse, qui se compose des principaux capitalistes, agit d'après des plans bien concertés, et avec énergie. Depuis long-tems il triomphe, et ses spéculations à la hausse se fondent sur la résolution du gouvernement anglais de conserver la paix, sur la grande quantité de capitaux qui flottent sur la place, sur la non création de nouveaux effets publics, l'absorption graduelle de ceux qui existent par les grands achats des compagnies et des particuliers, enfin sur l'augmentation de la prospérité de l'Angleterre. Quant à la politique étrangère, ce parti ne doute de rien, il ne craint rien.

Le parti de la baisse se compose d'agioteurs et d'agens de change;

(*) On mande d'autre part que les réfugiés espagnols jouissent à Tanger de la plus grande tranquillité. Le grand-maître d'artillerie de l'empereur de Maroc est un renégat espagnol, et en grande faveur près le souverain. Il profite de cette protection pour rendre tous les bons services à ses compatriotes. Les Maures de Tanger leur témoignent beaucoup d'affection.

ils sont tous fort riches, ils n'ont pas individuellement autant d'influence que les membres du parti contraire; mais ils sont puissans, considérés comme corps. Cependant ils n'agissent pas de concert, ils n'ont pas de plan arrêté, et ne suivent que leur opinion individuelle. Ils appuient leur système sur les raisons politiques suivantes, indépendamment des événemens imprévus qui peuvent interrompre la tranquillité générale.

1° Le volcan que présente l'Espagne. On sait qu'on prend, dans ce moment, en considération à Madrid des propositions faites par la France dans le but de fixer les bases du gouvernement futur de la péninsule, et de rétablir ses finances. Si ces propositions sont acceptées, l'Espagne tombera sous la tutelle de la France: si elles sont refusées, le roi Ferdinand, abandonné à lui-même, donnera lieu aux plus violentes commotions dans la péninsule et menacera même la France d'une nouvelle révolution.

2° La Grèce à laquelle se rattache l'intervention de la Russie dans le midi de l'Europe est une seconde question de la plus grande importance pour ce parti. On parle de nouveau, avec assez d'assurance, de la réunion d'un congrès à Saint-Petersbourg.

3° Viennent ensuite les nouvelles d'Irlande, la question de l'indépendance de l'Amérique méridionale; des divisions parmi les membres du cabinet Anglais: et les fréquentes réunions de nos ministres, donnent quelque consistance au bruit qui court que nous ne sommes pas éloignés de quelque grand événement politique.

Les partis sont en présence; quoique les fluctuations n'aient pas été considérables dans les consolidés, cependant les opérations financières ont été très étendues; depuis quelques jours, on a vendu et acheté pour plusieurs millions. On ne peut connaître encore le parti que l'opinion publique, dont l'influence sera décisive, pourra adopter dans ces circonstances.

(Globe and Traveller.)

— On parle de nouveau de la retraite de lord Liverpool, et on nomme même le marquis de Wellesley, comme devant le remplacer; nous croyons cependant que si lord Liverpool quitte le timon des affaires, il aura un autre successeur que le noble marquis.

(Morning-Chronicle.)

— Les journaux américains répètent la nouvelle qui avait déjà couru que le général Bolivar avait remporté sur les royalistes du Pérou une bataille qui lui avait coûté 6,000 hommes en tués ou blessés. On se rappelle que les dernières nouvelles officielles du théâtre de la guerre annonçaient un avantage remporté sur la cavalerie espagnole, et que Bolivar avait l'intention de poursuivre l'infanterie ennemie. Il est donc possible que la cause des royalistes au Pérou soit entièrement perdue. Cependant des lettres de Quilca, située à peu de distance de Lima, ne font aucune mention de la victoire de Bolivar; elles annoncent, sous la date du 19 août, que Quilca et Callao sont les seuls ports de cette côte ouverts pour les Espagnols, et qu'un bâtiment américain, qui faisait la contrebande, a été enlevé à Quilca par un brick espagnol, et conduit à Callao malgré l'escadre de blocus qui est devant ce port. (Courier.)

FRANCE.

Paris, le 13 décembre. — S. Exc. le prince de Polignac, ambassadeur de France en Angleterre, est arrivé hier au soir à 10 heures.

— Les nouvelles que nous recevons des désastres de Saint-Petersbourg sont horribles et surpassent tout ce qu'on pouvait croire. Les cadavres de 7000 personnes ont été retirés des maisons, et huit mille personnes manquent encore. Si l'inondation avait eu lieu à onze heures du soir, la désolation aurait été plus grande, car quoique l'eau ait commencé à pénétrer dans la ville à deux heures du matin, ce n'est qu'à dix heures qu'elle s'est répandue partout.

Saint-Petersbourg a présenté pendant cette effrayante journée une scène de déluge: tous les approvisionnemens ont péri, et l'on peut craindre de manquer, durant l'hiver, des choses nécessaires à la vie. A cinq lieues aux environs, tout a été inondé. Ainsi, dans l'espace de quelques années, la Russie a vu ses deux capitales ravagées par l'eau et par le feu. (Etoile.)

Cours de la bourse du 13 décembre. — 5 p. c. cons. 102 fr. 5 c. Empr. royal d'Espagne, 56 1/2; act. de la banque, 1990 00. La fin du mois, à 3 h. était à 102 fr. 20 c.


AFFAIRES DE LA GRÈCE.

La gazette d'Augsbourg, du 11 décembre, annonce qu'Ibrahim-pacha a fait voile de Boudroun, pour tenter un débarquement en Morée. On était loin de s'attendre à cette nouvelle, et beaucoup de personnes en doutent encore. Mais quoiqu'il en soit il est difficile de croire qu'il obtienne des succès en Morée après les malheurs de cette campagne, il réussira tout au plus à ravitailler quelques forteresses.

On assure généralement que le sultan a fait expédier, le 5 de ce mois, l'ordre aux troupes turques d'évacuer les deux principautés. Après tant de nouvelles fausses à ce sujet, nous avons le droit de douter encore de celle-ci.

La sœur de l'infortuné Sultan Sélim, Beïham Soltana, est morte il y a quelques jours. Elle laisse au Grand-Seigneur une fortune de près de deux millions de piastres.

CHARADE.

Si l'on pouvait par quelque grand miracle,
Dans mon premier faire entrer mon dernier,
Sans pont, sans bateau, sans obstacle,
La moitié des Liégeois irait dans mon entier. 
Le mot de la dernière énigme est *An*.

MODES.

Les plus belles toques se font en crêpe lisse blanc; elles ont de petites côtes formées de rangées de perles, des marabouts entre ces côtes, et, à gauche, une large rosette en perles.

La calotte de quelques turbans est formée d'un treillage en or, et le rebord consiste dans une torsade de velours noir plain et drap d'or.

Aux Tuileries, on voit quelques dames se promener en robe de velours, courte par devant, et presque trainante par derrière.

Au salon, les élégantes ne portent que des souliers de satin noir très décollés; à la promenade, elles en ont de velours plain, bordés de martrou ou de chinchilla.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 15 décembre.

Naissances : 2 garçons, 1 fille.

Décès : 1 fille.

Mariages 4; savoir, entre :

Jean Bierna, milicien à la 11^e division, en garnison en cette ville, et Marie-Anne Closset, journalière, rue Haut-Prez.

François-Joseph Haquinet, journalier, rue du Pot-d'Or, et Marie-Jeanne Palau, journalière, même rue.

Jean-Baptiste-Etienne-Joseph Duvivier, journalier, rue Grande-Bèche, et Marguerite-Joseph Valet, journalière, même rue, veuve de Michel Lescale.

Arnold Calvet, instituteur, rue Potière, veuf en troisièmes nœces de Marie-Antoinette-Joseph Boine, et Marie-Joseph Herbillon, sans profession, même rue.

THEATRE DE LIÈGE.

Dimanche, 19 décembre, pour la 6^e représentation de l'abonnement, la seconde de la FAUSSE AGNÈS, opéra en trois actes, musique de Rossini, etc. précédé de la CARTE A PAYER, vaudeville demandé; le spectacle commencera à 5 heures et un 1/4 par la première représentation du BILLET DE LOTERIE, opéra en un acte, musique de Nicolo, paroles de MM. Roger et Creuze. Au premier jour, les VOITURES VERSÉES, et ZORAÏME ET ZULNAR.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Chez PARFONDY, derrière l'Hôtel-de-Ville, on a reçu de nouvelles huîtres, nouveau fromage de Gruyères, gros marons de Lyon, raisins muscat, gros anchois nouveaux, etc.

(151) TART, rue de l'Épée, a reçu des huîtres angl. très-fraîches.

(320)

SCIENCES ET ARTS.

J. JOSSELIN, expert-dentiste, breveté de plusieurs gouvernements, a l'honneur de prévenir le public et ses abonnés qu'il est de retour de Paris; qu'il en apporte un grand assortiment de dents terro-métalliques incorruptibles et incombustibles, de toutes nuances; qu'il a une nouvelle manière de les monter, qui est si simple et si commode que les personnes qui s'en servent, peuvent les poser elles-mêmes, sans avoir continuellement besoin de dentiste. Ces dents ne donnent aucune mauvaise odeur: une fois placées, c'est pour la vie. J. JOSSELIN se charge de toutes les réparations de ses pièces, sans que cela coûte rien à celles qui s'en servent, répondant de la durée et de la solidité de ses ouvrages. Il fait toutes les opérations de son art en présence de MM. les médecins, chirurgiens, etc.; continue de prendre des abonnés et traite de gré à gré avec les pensionnats des deux sexes.

M. JOSSELIN tient tout ce qui concerne l'entretien des dents et la propreté de la bouche; tels que opiat à la reine, élixir anti-tartreux, poudre américaine, brosses et éponges préparées.

Il prévient en outre que les lettres non affranchies ne seront pas reçues; il opère les pauvres gratis.

Sa demeure est toujours hôtel de Mde. la comtesse de Noidans, Place-Verte, n^o 780, à Liège.

CHEVAL A VENDRE.

Les agens à la faillite de Jacques Dubois, feront vendre publiquement et argent comptant, le 21 décembre prochain, à 3 heures et demie de relevée, un cheval de cabriolet. On peut le voir au domicile du failli, rue Hors-Château, n^o 242. La vente aura lieu à l'auberge du Cheval blanc, rue Souverain-Pont, n^o 588.

AU PRIX FIXE.

Le marchand déballe à l'hôtel du Lièvre, chez Madame MOMMERTS, à Liège, avec un assortiment d'articles à 16 3/4 cents (six sous) la pièce, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville et des environs, qu'il vient de recevoir les articles ci-après; savoir:

Cire rouge à cacheter, crayons, boîtes de couleurs, cartes de visites, souvenirs, jeux de patience et de dominos, veilleuses et méches à quinquets; il prévient en outre qu'il n'y restera maintenant ici, que jusqu'au 18 du courant. Il se recommande.

Un jeune homme de famille, connaissant les langues française, allemande, et parlant le flamand, désire être employé dans un bureau quelconque, soit commis sédentaire ou voyageur, secrétaire, receveur ou précepteur en ville ou à la campagne. S'adresser sous l'initiale ID., rue sur Meuse-à-l'Eau, n^o 944.

L'épouse GILLON-NOSSANT, rue du Pont-d'Isle, n^o 32, vient de recevoir un bel assortiment de nouveautés en tout genre, choisies et achetées par elle à Paris; savoir:

Barèges, ombré, rayé et rayé ombré, broché, quadrillé, chiné, uni et écossais; blouses en barège; fichus, rayé et ombré; fichus-barège, ombrés, 7 quarts; écharpes; satin noir et étoffes de soie façonnées, couleurs nouvelles, pour robes et manteaux; roback, rayé, satiné-ombré, pour robes; mérinos français première qualité, couleurs solitaires, ailes de mouches, Valérie, etc.; schals longs et carrés, à rosaces et dessins nouveaux; coating pour cloches et manteaux; gilets nouveaux; flanelle et tricot de santé; pantoufles fourrées, et tout l'article d'hiver; corsets à élastique pour dames, et autres, très-bien faits, depuis 2 fl. 83 cents (6 fr.) jusqu'à 6 fl. 61 cents (14 fr.); cravattes nouvelles, rayées et chinées; coëffures demi-turban et guirlandes nouvelles; épis, colliers nouveaux; parure en acier et doré; boucles de ceinture extra riches, aussi en acier et doré; sacs de forme nouvelle; gants, bas de soie; éventails de tout genre; ouvrages de Spa; quincailleries fines et tous objets d'étréne; tours en cheveux; frisure éternelle; un nouvel assortiment de parfumerie; huile comogène pour la conservation des cheveux (son emploi fortifie les racines, détermine la croissance et oblige les cheveux de friser par la douceur et la souplesse qu'elle leur donne); crème de Perse, précieux cosmétique pour blanchir, adoucir et conserver la beauté de la peau; pommade métallique qui rend aux rasoirs le mordant vif et doux, fussent-ils d'une qualité médiocre; savon de Demarsan, à l'usage de la barbe, d'un parfum exquis; eau de fleurs d'orange de Hyères, connue si avantageusement par ses qualités supérieures aux autres; eau de Cologne de Jean-Marie Farina, le plus ancien distillateur de Cologne; moutarde et vinaigre de Mail; liqueurs fines d'Hollande et autres; punch première qualité, etc., etc.

(334) A louer dès-à-présent une maison bâtie à neuf, située au pied de Pierreuse, n^o 341. S'adresser n^o 327, même rue.

() Maison à vendre, située faubourg St. Laurent, n^o 1103, à proximité de la porte St. Martin, consistant en plusieurs belles pièces, belle cave, cour, un jardin ayant vue sur le faubourg Ste. Marguerite. S'adresser au notaire DELVAUX, Place-Verte, à Liège.

La belle maison avec magasin et deux jardins, occupée par Mr. Closset-Bouhon, au village de Soiron, bâtie à la moderne, couverte en ardoises, très-vaste et dans le meilleur état, a été adjugée au prix de quatre mille seize florins vingt-cinq cents. Toute personne peut surenchérir d'un vingtième en faisant déclaration devant le notaire Lys, à Verviers, avant le cinq janvier prochain.

VENTE par suite de surenchère.

Les immeubles adjugés, par les mandataires de J. J. Naway et de ses créanciers, au prix de 18,050 fr., ou 8,528 florins 63 1/2 cents des Pays Bas, ayant été surenchérés du dixième, par acte devant le soussigné notaire, du dix courant; les mandataires susdits réexposeront en vente publique et les adjudgeront définitivement en masse, jeudi vingt-trois décembre courant, au domicile de la dame veuve Louvrier Tiquet, à Herve, à deux heures de relevée, sur la mise à prix de la surenchère, et sous les conditions dont on peut prendre inspection en l'étude dudit notaire LEBE, soussigné. L. J. LEBE, notaire.

(312) Les clamans droits à la succession de monsieur Charles Vandassen, en son vivant, premier lieutenant d'artillerie en garnison à Liège, y décédé le premier octobre 1824, en la maison n^o 528 place Saint Paul, sont invités à se trouver le trente décembre 1824, à la maison mortuaire pour être présents à la levée des scellés, apposés sur les effets du défunt, et de suite être procédé comme de droit, à la vente d'iceux, ledit jour, à deux heures de relevée, à la maison cotée n^o 577, sur Ayroy, leur déclarant que faute de s'y trouver, ou se faire légalement représenter, il sera procédé en leur absence comme en leur présence.

L. BOUHY, juge de Paix.

Lundi vingt décembre courant, à dix heures du matin, M. Courtin-Jordis, fera exposer en vente publique, par le ministère du notaire Lys, en sa demeure rue Neuve à Hodimont, un beau mobilier, consistant en chaises, fauteuils et canapés rembourrés en crin, chaises et fauteuils couverts de paille, plusieurs belles tables en mérisier, dont une ronde à coulisses, une belle glace, plusieurs commodes, bois de lit, tables de nuit, trois poêles en fer coulé, une cuisinière, divers miroirs et autres objets.

La vente aura lieu argent comptant.

(336) VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Le samedi dix-huit décembre 1824, aux onze heures du matin, il sera procédé sur la place du Grand-Marché de la ville de Liège, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des meubles et effets consistant en tables, chaises, horloge, haute-garderobe, moulin à café, coffres, verres à bière, étainerie, cuivrierie, marmites et chaudrons en fer de fonte, et généralement tous les ustensiles de ménage; plus, une charette, trois chevaux, deux genisses et un cochon. La tout argent comptant.

pour en présenter un autre, dans quelques jours; on a prouvé déjà plus d'une fois combien on sait être expéditif dans la préparation des lois.

M. de Stassart, en finissant, dit qu'il aura le regret de rejeter les trois projets en discussion. — Le ministre des finances répond qu'il n'a pas été bien compris, qu'il n'a point dit qu'il serait plus régulier de faire ce que propose l'honorable préopinant. Il ne convient point de cela; il a pu dire qu'il eût été possible de suivre cette marche, mais cela n'était point nécessaire, et l'illégalité du projet ne lui semble pas soutenable.

M. Dotrengé relève divers passages qui le concernent dans le discours du ministre; il revient sur ce qu'il a dit précédemment du syndicat, dont la caisse, en dernière analyse, s'alimente des ressources du contribuable; il reproduit plusieurs argumens restés sans réponse.

Le ministre dit encore quelques mots.

Le premier projet obtient 77 suffrages contre 23. Les opposans sont : MM. de Stassart, Pockema, Tinant, de Langhe, Coppieters, de Stoclem, Faber, Goelens, Reyphins, Siccama, Warin, Cornet de Grez, Rienen, Maréchal, Dumont, van den Hove, Coghels, Dotrengé, van Asch, Trenteseaux, de Celles, Duchatel, et de Secus.

Le second projet passe à 74 voix contre 26; les opposans sont les mêmes que pour le premier et de plus MM. Byleveld, Dellafaille, et Repelaer.

Le troisième projet a 63 voix contre 37; les opposans sont les mêmes que pour le second projet et de plus MM. Corverhoft, van Velsen, Ingenhouz, van Randwyck, Gockinga, Cattendyck, Fallon, Vilain XIII, van Thuyll, Verheyen-Boxmer et d'Onyn.

LIÈGE, LE 16 DÉCEMBRE.

Les dernières nouvelles de Batavia sont du 4 août; une expédition de 450 hommes et 4 pièces de canon, avait été envoyée sous les ordres du lieutenant-colonel de Stuers, contre l'état de Tanetta, à cause d'une invasion du prince de ce pays dans quelques districts dépendant de notre établissement de Maros; l'affaire eut lieu à Tanetta le 16 juillet; nos troupes s'emparèrent des retranchemens de cette place; ensuite une insurrection eut lieu dans la ville, le prince fut détrôné par le peuple, et sa sœur appelée au trône.

Le nouveau gouvernement a envoyé sur-le-champ une députation à notre commandant pour l'informer de ces changemens, ce qui mit fin aux hostilités; des otages nous ont été remis pour garantir de l'évacuation des districts envahis.

ACTES DU GOUVERNEMENT.

Nous Guillaume, par la grâce de Dieu, roi des Pays-Bas, etc., etc. Considérant que le bon ordre exige que ce qui a été prescrit concernant le système monétaire, tel qu'il a été adopté par la loi du 28 septembre 1816 (Journal officiel, n. 50) soit observé généralement, et que le calcul, établi par ce système, soit aussi immédiatement appliqué aux monnaies ayant cours dans les provinces méridionales, soit comme monnaies provinciales, soit comme monnaie du pays, et dont la circulation est continuée d'après l'art. 14 de ladite loi; sur la proposition de notre ministre des finances; le conseil d'état entendu; avons arrêté et arrêtons :

Art. 1. A l'avenir, et conformément à ce qui a déjà été prescrit, les sommes mentionnées dans tous les actes du gouvernement, des ministères, départemens d'administration générale, collèges ou autres autorités provinciales ou locales et administrations publiques quelconques, dans les annonces, adjudications, contrats, fixations de prix, etc., à faire, à conclure ou à arrêter par eux ou de leur part, ainsi que dans les comptes et écritures qui leur doivent être présentés, ne pourront être énoncés qu'en florins et cents des Pays-Bas.

2. Aucun des ministères, départemens, collèges, autorités et administrations, désignés dans l'article précédent, n'aura la faculté d'accepter des pièces ou comptes, dressés dans ce royaume, de faire ou d'autoriser des paiemens en conséquence, à moins que les sommes, qui en font l'objet, soient énoncées uniquement en florins et cents des Pays-Bas.

3. Dans le cas où il serait nécessaire, pour obtenir le but indiqué par les articles précédens, de faire une réduction des sommes déterminées antérieurement, en autres monnaies, spécialement en francs, cette réduction devra avoir lieu suivant la proportion que la loi du 28 septembre 1816 a établie.

4. Les monnaies ayant cours dans les provinces méridionales, comme provinciales ou du pays, y seront, à l'avenir, acceptées dans les caisses du trésor et dans la circulation, par suite de l'art. 14 de la loi du 28 septembre 1816, d'après le tarif annexé au présent arrêté en florins et cents des Pays-Bas.

Nos ministres et autres chefs des départemens d'administration générale sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Journal officiel.

Donné à Bruxelles, le 8 décembre de l'an 1824.

GUILLAUME.

Publié le 12 décembre 1824.

Tarif d'après lequel les anciennes monnaies provinciales et du pays, ayant cours dans les provinces méridionales, seront réduites en monnaie des Pays-Bas.

MONNAIES DES PAYS-BAS AUTRICHIENS.

Or. Double souverain, 15 fl. 98 c.; souverain, 7 fl. 99 c.; demi-souverain, 3 fl. 99 1/2 c.; ducat, 5 fl. 04 c.

Argent. Ducaton, 2 fl. 98 c.; demi ducaton, 1 fl. 49 c.; quart idem, 74 1/2 c.; huitième idem, 35 1/2 c.; couronne de Brabant, 2 fl. 63 c.; demi idem, 1 fl. 31 c.; quart idem, 65 1/2 c.; double escalin, 57 c.; escalin, 28 1/2 c.; plaquette, 15 c.; pièces de 5 plaquettes, 71 c.; pièces de 5 sous, 22 c.; pièces de 10 liards, 11 c.

Cuivre. Pièce de 2 liards, 2 c.; pièce d'un liard, 1 c. (Ces pièces pourront être échangées dans les caisses publiques, sur le pied de 14 liards pour la valeur de 15 cents).

MONNAIES DE LIÈGE.

Or. Ducat, 4 fl. 90 c.; florin d'or, 2 fl. 90 c.
Argent. Double escalin, 57 c.; escalin, 26 1/2 c.; plaquette, 13 1/2 c.
Cuivre. Sol de Liège, 2 1/2 c.; demi idem, 1 c.; liard, 1/2 c. (Ces pièces pourront être échangées dans les caisses publiques, sur le pied de 8 et demi cents pour la valeur de 3 sous de Liège en sous, demi sous et liards.)

MONNAIES DE LUXEMBOURG.

Argent. Pièce de 12 sous, 40 c.; pièce de 6 sous, 19 c.; pièce de 3 sous, 9 1/2 c.
Cuivre. Sol de Luxembourg, 4 c.; demi idem, 2 c.; liard, 1 c.; demi-liard, 1/2 c.

Afin de satisfaire aux intentions de S. M., M. le conseiller d'état administrateur pour l'intérieur, vient de demander des renseignemens sur les points suivans :

1. Ce que sont devenus les biens et possessions des corporations qui ont existé anciennement sous la dénomination de Schutterijen (arquebusiers, arbalétriers, archers, etc.); 2. s'il reste encore de ces biens, et dans ce cas, entre les mains et sous l'administration de qui ils se trouvent; 3. si ces biens se trouvent encore entre les mains de quelque corporation particulière, et dans ce cas, quelle dénomination porte cette corporation; quelles sont ses institutions, ses possessions et ses membres; 4. quelle est l'origine de ces biens; 5. sous quelle administration ils se trouvent; 6. quel est l'usage qu'on fait aujourd'hui des revenus de ces biens; 7. à quel titre la corporation ci-dessus mentionnée possède ces biens; 8. quelles sont les occupations de la corporation précitée, etc.

SPECTACLE. — LA FAUSSE AGNÈS. — 3^e. début de M^{lle}. Gerville-Ducasse.

On s'est plaint quelquefois de voir nos meilleures comédies, victimes de la mutilation des arrangeurs, reparaitre sur la scène surchargées de musique, et faire oublier par l'éclat d'ornemens pour lesquels elles ne sont point faites, la simplicité de leur forme première. Quoiqu'il en soit de ce reproche et de la question de savoir si l'art et le public doivent gagner ou perdre à ces métamorphoses, avouons que les coups de M. Castil-Blaze, s'ils devaient tomber quelque part, ne pouvaient mieux s'en prendre qu'à la *Fausse Agnès* de Destouches. Cette pièce l'une des plus forcées et des plus froides d'un poète qui a le malheur d'être souvent très froid et très forcé, ressemble moins à une comédie digne de ce nom, qu'à un de ces impromptus par lesquels on se délasse à la campagne de la monotonie des plaisirs rustiques, et où l'on tient compte à l'auteur plutôt de ses intentions, de la rapidité de son travail, que du mérite intrinsèque de son œuvre. Je suis sûr que ce qui a séduit M. Castil-Blaze dans le choix de la comédie qu'il voulait habiller de musique transalpine, c'est le rôle du poète *Desmazures*. Ce personnage-caricature se rapproche assez des rôles bouffes dont le caractère, un peu trivial, si plaisant sur la scène italienne, ne s'est pas encore naturalisé sur la nôtre, ni surtout dans notre musique. C'était une occasion de nous faire faire connaissance avec une foule de morceaux de ce genre qui abondent aux sources où puise M. Castil-Blaze. Mais il a usé trop sobrement de cette ressource. La pièce est écrasée sous les morceaux d'ensemble; presque tous de Rossini, ils se nuisent l'un à l'autre par leur rapprochement et ne sont pas choisis avec assez d'art pour déguiser la similitude de style qui règne dans quelques finales de l'auteur du *Barbier* et que ce brillant paresseux sait bien se faire pardonner dans les pièces qui sont tout entières de lui.

M. Castil-Blaze est tellement enthousiasmé des *crescendo* et en général des formes rossiniennes, qu'il adopte, au milieu de tant de richesses musicales, des morceaux qui n'ont souvent que le mérite d'être jetés dans ce moule. C'est ainsi qu'il emprunte à l'un des imitateurs de Rossini l'ouverture de son *pasticcio*, jolie, si l'on veut, mais faible; elle offre une telle ressemblance avec les ouvertures de ce compositeur, qu'on la croirait écrite par lui dans un de ces momens d'apathie physique si connus des poètes et des artistes, où l'inspiration se refuse à leurs efforts, où la réminiscence prend la place de l'invention, où les idées ne peuvent se défaire d'une empreinte d'impuissance et de stérilité. Il y a dans cette ouverture plus d'unité que dans la musique d'Aubert; mais elle est pâle à côté de celles de Rossini. C'est là l'effet d'une imitation servile; la copie est insignifiante et ternie, quand elle n'est pas roide ou guindée; toujours la vie y manque, parce que la vie vient de l'âme, et que l'âme ne passe pas dans les froids outils d'un copiste. On dirait que ces messieurs font de la musique d'après la méthode de M. Jacotot; les ouvrages de Rossini sont leur *Télémaque*; ils sont à même de calquer sur l'ouverture du *Barbier* toutes les ouvertures du monde, comme le professeur de Louvain trouve dans les regrets de Calypso le moule de tous les regrets qu'un écrivain puisse exprimer. Tout cela peut être utile comme moyen d'étude; vous voulez vous façonner à la tournure d'un de nos élégans? à la bonne heure, habitez-vous donc à porter les habits de votre modèle. Mais si vous faites des livres et des opéras, relevez-vous de l'humble attitude d'un imitateur; sachez qu'il faut être soi, et pour cela, rejeter tout ce qui force à être autre que soi-même. On l'a dit avec raison, l'homme médiocre écrit comme on écrit, l'homme supérieur écrit comme il écrit; et après tout, dans les arts il faut aspirer à être l'homme supérieur, alors même qu'on verrait à côté de cela le danger de n'être rien du tout.

Le trio de *Cimarosa* qui ouvre le premier acte paraît un peu vieux; peut-être cela tient-il à une exécution traînante; en général il n'est pas facile de juger de la pièce; car, les premiers rôles exceptés, tout le monde chantait faux ou ne chantait pas. L'air d'*Agnès* est joli, il est bien de la famille des airs de *Rosine* et de *Ninette*. Le morceau qui a été le plus applaudi est le duo de *Desmazures* et d'*Agnès*, dans la scène de l'interrogatoire. C'est encore du Rossini; c'est le duo des deux basses-tailles de la *Cendrillon*, lorsque le faux prince découvre au baron mystifié toute la bassesse de son véritable état qui est infiniment plus subalterne dans la pièce italienne que dans celle de M. Etienne. La *Fausse Agnès* fera sans doute plus de plaisir encore aux prochaines représentations, parce qu'à la première il règne toujours pour les spectateurs quelque chose de confus dans les impressions qu'ils reçoivent, parce que cette musique gagne à être entendue, que les rôles accessoires seront probablement mieux soignés et qu'à l'exemple de ce qui se fait partout, on en viendra, nous l'espérons, à donner la petite pièce après la grande, et l'opéra avant le vaudeville.

De la musique italienne à l'*Amant Jaloux* la transition est plus naturelle qu'il ne semble. Peu de musiciens français paraissent avoir étudié le théâtre italien autant que Grétry. De tous ses opéras, l'*Amant Jaloux* est celui, peut-être, dont la musique est restée la plus fraîche. L'admirable originalité et la facilité ordinaire du compositeur y sont continuellement unies aux chants les plus suaves; il s'y est abstenu de ces airs un peu traînants qu'on remarque dans la *Rosière de Salency*, et même dans *Zémire et Azor*. Quels effets cet homme produirait avec les ressources qu'offre l'orchestre de nos jours, et secondé qu'il serait par des poètes plus habiles.

La mauvaise influence de la veille semblait régner encore; il n'y a pas eu moins d'hésitation et de fausses notes dans l'*Amant Jaloux* que dans la *Fausse Agnès*. Le parterre bien différent de ce qu'il était au premier début de M^{lle}. Gerville, lui a montré quelque velléité de rigneur. Je n'aime pas plus qu'un autre, une voix dont le timbre se rapproche trop souvent du son de la clarinette, un jeu qui se compose exclusivement de deux gestes répétés à l'infini, un regard sans cesse fixé sur le lustre comme les yeux de l'ange sur le soleil. Mais si déjà l'on décourage une actrice qu'on avait si fort encouragée, il y a quelques jours, on finira par aggraver un mal sans remède, et l'on se privera du droit que nous avons maintenant d'exiger un répertoire varié, et d'être à l'abri des rhumes, des indispositions et des paresse imprévues. Ma *Tante Aurore* est demeurée fort au dessous de ce qu'elle avait été quelques semaines auparavant; le Frontin si gai, si animé n'était plus là; et pendant tout le premier acte, il aurait été difficile de distinguer le valet du maître, autrement que par la forme du chapeau. Mondonville s'est animé au second acte, et M^{me}. Dorgebray a chanté son duo comme elle ne l'avait pas chanté avec Marlin, et comme elle devrait et pourrait chanter toujours.

De la Haye.

FRANCE.

Paris, le 14 décembre. — Hier, le roi a reçu en audience particulière M. le prince de Polignac, ambassadeur de France près S. M. B.

— Les obsèques de M. Girodet-Triousson ont été célébrées aujourd'hui dans l'église de l'Assomption. Une députation de l'institut, de grands personnages, parmi lesquels on remarquait M. le vicomte de Châteaubriand, M. le comte de Séze, M. le vicomte de Larochehoucauld, M. le vicomte de Forbin, M. le vicomte de Sénones et un concours immense d'amis, de parens, d'hommes de lettres ont suivi le cercueil jusqu'au cimetière du P. La Chaise, où une fosse particulière avait été préparée. Les quatre coins du drap mortuaire étaient portés par MM. Gros, Bosio, Percier et Desnoyers, représentant les quatre sections de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure.

M. Garnier, président de la section de peinture, était chargé de déposer sur la tombe de l'illustre mort la croix d'officier de la légion d'honneur, accordée par S. M.; il a cru devoir céder cet honneur à M. le vicomte de Châteaubriand. Lorsque le cortège s'est arrêté dans la funèbre enceinte, les élèves de M. Girodet se sont emparés du cercueil, l'ont chargé sur leurs épaules et l'ont porté jusqu'à la fosse préparée.

Après les prières consacrées par l'église, un parent du défunt a prononcé un discours dans lequel il a retracé les principaux faits de sa vie. M. Garnier, au nom de l'académie de peinture, M. Raoul-Rochette, au nom de l'institut, ont également prononcé des discours. Deux élèves de M. Girodet ont aussi payé à leur maître le juste tribut de leur reconnaissance et de leur admiration.

Après eux, M. Gros a pris la parole; et dans une improvisation pleine de ces mouvemens de chaleur qui ne partent que d'une âme profondément émue, il a retracé les principaux événemens de la carrière qu'a parcourue M. Girodet; c'était faire en quelque sorte sa propre histoire par la liaison intime qui a existé entre eux, et qui, pour avoir été quelquefois interrompue, n'en a pas moins subsisté jusqu'aux derniers momens de la vie de Girodet.

M. Gros, en parlant de l'invasion du mauvais goût qui menace notre école, a rappelé aux jeunes gens qui l'entouraient, que le plus sûr moyen de s'en préserver, était de suivre la route tracée par l'immortel David et par Girodet. Au salon même de cette année, a-t-il dit, où cette invasion se fait sentir, on peut encore trouver le type du vrai beau dans ce paysan convert de bure, transformé tout à coup en héros, en roi... Girodet n'est plus, a dit M. Gros, en terminant: David est loin de nous; mais que notre amour pour tous deux les réunisse dans nos cœurs et les tiennent constamment présens à notre mémoire.

Une approbation marquée a accueilli les dernières paroles de M. Gros, qui a déposé alors une couronne sur la tombe de son collègue et de son ami; les membres de l'académie présens l'ont imité, ainsi qu'une foule de jeunes peintres.

La fosse qui renferme les restes mortels de Girodet a été creusée dans la partie élevée de ce lieu de repos, non loin de celle de Masséna.

Le comte Ferrand ministre d'état vient d'adresser au *Constitutionnel*, une lettre dans laquelle il réclame pour le défunt roi de France l'honneur de la première conception des lois que le ministère Villèle prépare pour l'indemnité des émigrés et il rapporte en preuve une partie de l'imprudent discours qu'il prononça, en 1814, trop fameuse harangue dans laquelle il établit pour la France la distinction entre ceux qui avaient suivi la *ligne droite* (les émigrés seuls) et ceux qui avaient erré sur la *ligne courbe*, (tout le reste de la France) reconnaissant les *droits des premiers à l'affection paternelle du monarque*, et ne laissant aux autres que la faculté d'implorer la *souveraine justice* ou la royale indulgence.

Le *Constitutionnel*, avait déjà, mis toute la France en état de juger la question de l'indemnité, sous tous les rapports, par d'excellens articles, qu'il a publiés ces jours derniers. Aujourd'hui, pour faire sentir à M. Ferrand, toute l'inconvenance d'une démarche par laquelle il compromet à la fois le respect dû au monarque qui régnait naguère sur la France, et reveille en même tems les souvenirs douloureux de l'alarme que ce discours répandit, en contribuant, plus qu'aucune autre chose peut être, aux événemens de 1815, ne croit pas pouvoir mieux faire que de transcrire à la suite de la lettre et des fragmens de l'ancien discours de M. Ferrand, le rapport de la commission de la chambre des députés qui censura ce discours, comme contraire à la charte et aux promesses royales, et dont plusieurs bureaux demandèrent formellement la suppression.

AFFAIRES DE LA GRÈCE.

Constantinople, le 30 octobre. — Les Grecs ont fait une descente à Tcheshmé et ont pillé les campagnes des environs. De plusieurs milliers de musulmans qui s'étaient rendus à Négrepont, 1000 seulement sont revenus, les autres ont péri ou déserté dans cette campagne.

Les Bosniaques se sont revoltés contre le pacha à cause des impôts dont on les accablait. Ils ont massacré son kiaja, et le visir a été obligé de prendre la fuite. Une révolte a également éclaté à Trébizonde. Les insurgés ont battu et chassé du pachalik Réouf-Pacha qui commandait les troupes qui avaient fait la campagne de Perse.

1^{er} novembre. — Plusieurs capitaines arrivés récemment de l'Archipel rapportent que mercredi dernier, 26 octobre, la flotte grecque a attaqué celle des Turcs, entre Scio et Mételin. Le combat, disent-ils, a duré jusqu'au jeudi 27 après-midi. On ne connaît pas la perte des Grecs. Les Turcs ont eu une frégate et deux bricks brûlés. Une autre frégate, poursuivie par 4 brûlots, dont deux allaient l'atteindre s'est jetée à la côte devant Tcheshmé où ses propres équipages l'ont brûlée, pour qu'elle ne devint pas la proie des Grecs.

Une division de 11 bâtimens musulmans a été séparée de la masse, et s'est jetée isolément dans le golfe de Smyrne, où les Grecs l'ont poursuivie sans pouvoir l'atteindre.

Cette nouvelle mérite confirmation; des lettres récentes de Smyrne n'en font pas mention.

On dit que les Moraites ont découvert une conspiration qui ne tendait à rien moins qu'à vendre la Morée à Mehemed Ali-pacha au prix de 50 millions.

Du 2. — Un Grec latin, venu de Mételin, a confirmé le désastre nouveau de la flotte ottomane annoncé hier. Un capitaine a vu à son passage outre les pertes annoncées, cinq bâtimens jetés à la côte de Mételin.

Du 3. — Les Grecs ont mis sur le chantier et construisent deux frégates à Missolonghi.

Les Grecs ont fait une descente à Troie, et ont ravagé cette côte.

Du 10. — Malgré le mauvais succès de cette campagne, le sultan persiste

dans le dessein de réduire seul à l'obéissance ses sujets rebelles. On lui attribue l'intention de former un corps de troupes réglées aux environs de cette capitale, mais on ne leur spécifie pas leur future destination. 6,000 uniformes ont été confectionnés, et l'on recrute des hommes parmi les Musulmans, les Annéniens et les Albanais pour la formation de ce corps. D'un autre côté sa hauteesse fait pousser avec activité les travaux de l'arsenal (l'Amirauté.) La rentrée présumée prochaine du capitán-pacha avec la plus grande partie de la flotte qu'il attend aux Dardanelles leur imprimera encore plus de mouvement, et cette flotte, augmentée de plusieurs bâtimens neufs, réparera dans l'Archipel, pour y renouveler sans doute des tentatives infructueuses, et y essuyer de nouveaux revers; car que peut-on attendre d'une flotte ainsi organisée, et dont les équipages tremblent à la vue de quelques bâtimens légers dans lesquels ils croient rencontrer autant de brûlots.

Du 11. — Ibrahim-pacha, se trouvant, dit-on, en ce moment avec 90 bâtimens et 90 transports dans le golfe d'Halicarnasse, sous le cap nommé en turc Tégir Bournou. Les Grecs ont cerné les Turcs dans cette position. Ils ont placé 45 de leurs bâtimens à chaque extrémité du canal que forme l'île de Stancho. Telle est en ce moment la position réciproque des deux flottes.

Des capitaines nouvellement arrivés disent que Modon et Coron manquent de vivres.

Sept frégates adressées à Varvaki, et que l'on dit achetées par lui, sont venues dans le meilleur état mouiller dans le port de Naples de Romanie.

INTÉRIEUR.

LIÈGE, LE 17 DÉCEMBRE.

Voici de nouveaux détails sur l'horrible désastre de St.-Petersbourg. Le régiment entier des carabiniers a péri, hommes et chevaux. Les carabiniers étaient montés sur les toits des casernes, tout a été emporté. Des cimelières ont été soulevées, les cadavres, les ossemens humains mêlés avec des croix flottaient dans les rues de St.-Petersbourg. Parmi les personnes qui se sont fait remarquer par leur dévouement et leur courage, se trouve M. de Berkendorff, aide-de-camp de l'empereur, qui s'est précipité plusieurs fois dans l'eau pour arracher des malheureux à cet horrible désastre.

M. de Berkendorff, qui a même concouru à sauver des vaisseaux, est arrivé au palais de l'empereur exténué de fatigue et couvert d'eau. L'empereur a fait apporter des effets de sa garde-robe pour l'en revêtir. Il a préparé de ses mains tous les secours et toutes les boissons nécessaires à son état, et l'a décoré de l'ordre de St. Alexandre de Newski et d'une magnifique plaque en diamans. L'empereur parcourt lui-même la ville pour porter des secours et des consolations à son peuple, et a envoyé ses aides-de-camp sur tous les points où il n'a pu se porter lui-même. (Boite.)

Suivant une lettre de l'ambassade française à St. Petersbourg, du 23 novembre, les rapports précédens sur le nombre des personnes qui ont péri dans cette capitale ont été fort exagérés; à cette date on n'avait retiré des maisons que 600 cadavres (ce qui est loin de 7000), et il ne manquait que 200 personnes.

La personne qui écrit cette lettre s'est sauvée en grimant sur la voiture dans laquelle elle se trouvait, et en se faisant hisser par des cordes au premier étage. On estime les pertes du commerce à 150 millions. Les marchandises de luxe, telles que sucre, café, thé, ont en partie été sauvées, étant dans des magasins au premier étage; mais les approvisionnemens ont été détruits; les draps, les vins et autres objets provenant de l'étranger sont perdus.

On assure que l'hôtel de la légation française a beaucoup souffert; que la bibliothèque de M. de la Ferronnays est perdue, et qu'on n'a sauvé qu'avec peine les archives de l'ambassade.

Au nombre des noyés se trouvent plus de cent prisonniers qui étaient gardés dans des souterrains; plusieurs prisonniers d'état ont eu le même sort.

EXTRAIT DES JOURNAUX ANGLAIS.

M. Hamilton Browne qui avait été dépêché par notre comité grec, et dont le silence avait causé de l'inquiétude, est, d'après les dernières nouvelles, sérieusement malade à bord de la Floride; de même que la personne qui l'accompagne, et qu'on sait être un jeune anglais jouissant d'une grande fortune.

— On a reçu des lettres de Zante en date du 25 octobre. Elles ne contiennent aucun fait particulier relatif à la Grèce; mais elles manifestent toute l'attente où l'on est de voir les Turcs entièrement chassés de la Morée pendant l'année.

— Il paraît que les dernières délibérations du cabinet sont décidément relatives aux affaires de la Grèce. La Russie a tenu, dit-on, un langage impérieux et dictatorial, elle exige la soumission des insurgés grecs. Vendredi dernier après le conseil, M. Warring, messenger du roi, est parti du bureau des affaires étrangères avec des dépêches pour St. Petersbourg.

— M. Vigo adresse au *Times* une lettre pareille à celle du général Quiroga, où il dément avec force les assertions de la *Gazette de Madrid* relatives à un massacre de royalistes qui aurait eu lieu à la Corogne pendant les derniers jours du gouvernement des cortès.

— Un américain du Sud vient d'acheter le lit dans lequel le général Lafayette avait couché à Baltimore, pour en faire présent au président Bolivar.

— Une lettre de Bayonne du 2 décembre annonce que d'après les autorités les plus respectables et au bruit généralement accrédité, les dépêches télégraphiques reçues la veille par le général commandant la garnison, contenait l'ordre de faire halte à toutes les troupes françaises sur les bords de l'Ebre; le quartier général sera à Vittoria. Cette nouvelle est confirmée en outre par les dispositions que prennent les fournisseurs pour les besoins de l'armée française en Espagne; des achats ont été faits et envoyés au quartier-général pour la subsistance de 40,000 hommes pendant au moins six mois.

(Notre correspondance particulière de Paris que nous sommes forcés de remettre à demain, porte à ce sujet ce qui suit: L'évacuation d'Espagne dont on parle tant n'est qu'un leurre. Il est vrai que l'on ne veut point en avoir le démenti, et que l'on persiste à dire que l'on évacue; mais on en fait rien. On manœuvre, on change les troupes de position, on fait même rentrer en France trois ou quatre mille hommes; mais voilà tout, et par le fait l'Espagne reste occupée.)

EMBELLISSEMENS DE LA VILLE DE LIÈGE.

Nous apprenons qu'un projet de notre régence portant création de deux nouvelles rues, a été approuvé par un arrêté royal du 21 novembre dernier.

Le plan qu'on a bien voulu nous communiquer est à la fois éminemment utile et très économique.